



Inscription à l'école d'escalade Jeunes

Saison 2020 2021

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ici tous les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'inscription de votre enfant à l'école d'escalade.

Cela comporte plusieurs feuillets qui sont destinés en partie à l'information du club et pour une autre partie à accorder les autorisations parentales nécessaires pour les mineurs d'âge.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble du dossier, d'en compléter certaines rubriques dont le feuillet administratif et d'apposer votre signature là où elle est sollicitée.

La plaquette qui vous a été communiquée vous informe de manière générale sur l'école et les responsables sont à votre disposition pour compléter votre information.

Cordialement.

PROCEDURE A SUIVRE :

- Adhérer à la FFCAM et au club de Lille (c'est un préalable à l'inscription à l'école) fiche d'adhésion jointe
- Inscription à l'école en remplissant ce dossier accompagné du certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de montagne et d'aptitude à la participation aux compétitions. Lorsque votre dossier est complet (pensez au certificat médical) vous pouvez le déposer à la permanence du Club Alpin (42 rue Gantois à Lille les jeudis de 18h30 à 20h) accompagné du règlement chèques à l'ordre de CLUB ALPIN LILLE (un règlement échelonné est possible sur demande lors de l'inscription à la permanence)

J'ai pris mon adhésion club j'inscris mon numéro d'adhérent : 5980

Pour les anciens : votre inscription est conditionnée par le renouvellement de l'adhésion : remplir la fiche de renouvellement accompagnée du chèque correspondant préciser la date de débit souhaité

Je ne suis pas encore adhérent je joins obligatoirement le formulaire d'adhésion et le règlement correspondant
Formulaire disponible sur le site du club en ligne

Modèle de certificat médical

Je soussigné :

Certifie que l'état de santé de :

Né (e) le

Ne présente pas de "**contre-indication à la pratique des sports de montagne**", en particulier à la pratique de l'escalade et à la compétition d'escalade.

Fait à

Le

Cachet

Signature

Participation aux activités

J'autorise mon fils/ma fille à participer aux activités de l'école d'escalade du club alpin de Lille. Les activités proposées lors des cours et des sorties de l'école se déroulent en milieu spécifique : vertical, souterrain, aquatique, montagne, glace, rocher... Ces milieux sont équipés ou non, aseptisés ou non, mais comportent tous des risques.

Les activités sont encadrées par des professionnels de la discipline ou/et des bénévoles diplômés ou non dont les compétences et l'expérience dans les activités sont reconnues par le Club. Les mineurs sont sous la responsabilité de l'encadrement uniquement pendant la durée officielle du cours ou de la sortie. En dehors de ces horaires le Club n'est plus responsable des mineurs.

Lors des sorties et des stages, une fiche d'information contenant les détails pratiques est transmise aux parents (hébergement, transport, qualifications des encadrants, lieu...) Ainsi, en inscrivant votre enfant vous reconnaissez avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Je m'engage à faire en sorte que la présence soit effective ; j'ai pris note que pour la réalisation des sorties je pourrais être sollicité afin de participer au transport et m'engage à effectuer un minimum de deux déplacements sur l'année (en région, en Belgique, en salle comme en milieu naturel).

Informations sanitaires

Allergies connues

Antécédents médicaux (blessures, fractures)

Troubles particuliers connus (visuel, auditif).....

Traitement continu suivi

Informations que vous souhaitez communiquer

.....

Droit à l'image

J'autorise les responsables du Club Alpin de Lille à publier des images de mon enfant prises durant les activités proposées par le Club sur les supports suivants :

Bulletins, revues, documents à diffusion interne au club, sur le site Internet du Club, journal , presse, expositions, projections locales, revues, et tous documents à diffusion interne à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM), incluant le site fédéral de la FFCAM.

Oui non

Tout site internet (en lien avec la FFCAM ou le club), presse nationale spécialisée (revues de montagne), toute presse (en lien avec la FFCAM ou le club), tout film ou diaporama à diffusion interne à la FFCAM.

Oui non

Feuillet administratif

Nom du jeune

Prénom

Adresse n°
rue

Code postal Ville

Tel mel Date de naissance.....

Nom du Père

Prénom

Adresse n°
rue

Code postal Ville

Tel mel

Nom de la mère

Prénom

Adresse n°
rue

Code postal Ville

Tel mel

Tel de la personne à appeler en cas d'urgence de façon prioritaire père mère autre personne nom
prénom téléphone

1

2

J'autorise le responsable de l'activité à prendre en cas d'accident toutes les mesures d'urgences nécessaires (hospitalisation opération soins de toutes natures à charge d'en informer le plus rapidement possible)

Eventuellement matériel dont dispose votre enfant :

Baudrier chaussons descendeur sur mousqueton casque

Je soussigné :

responsable légal de l'enfant déclare avoir pris connaissance et donné mon avis sur les rubriques composant le dossier d'inscription de mon enfant à l'école (fiche administrative, autorisation de pratique, participation aux activités, droit à l'image, informations sanitaires, engagement en compétition) et avoir remis un certificat médical de moins de 3 mois, daté et signé. Je déclare avoir été dûment informé de l'intérêt de souscrire une couverture d'assurance à la personne et à l'assistance secours.

Signature du tuteur légal

Date :

Signature:

Infos sanitaires importantes

Document à remplir par le jeune lui-même :

Nom prénom

J'ai déjà pratiqué l'escalade pendant 1 an 2 ans 3 ans plus de 3ans

Je n'ai jamais pratiqué régulièrement l'escalade.

Ma motivation (ce pourquoi je souhaite pratiquer ce sport)

.....

.....

Mon niveau actuel sur surface artificielle	4	4+	5	5+	6	6+
Mon niveau actuel en falaise	4	4+	5	5+	6	6+
Mon niveau actuel en montagne	4	4+	5	5+	6	6+

Mon objectif pour cette saison

.....

.....

REGLEMENT INTERIEUR.

Le règlement intérieur de l'école d'escalade du club alpin de Lille a pour objet d'établir les règles de fonctionnement de l'école.

L'école a pour objet d'amener les jeunes à un niveau d'escalade le plus élevé possible, de favoriser la pratique autonome et responsable telle qu'elle est promue par le Club Alpin Français.

1. L'inscription est réalisée après avoir rempli et accepté toutes les rubriques du « dossier d'inscription ». Elle est valable pour une année sportive (septembre à septembre). Elle peut être renouvelée d'année en année dans la limite d'âge de 6 à 18 ans. Elle ne prend effet qu'après règlement des frais d'inscription à l'école d'escalade, d'adhésion au club alpin français de Lille et de l'acceptation du dossier par le responsable de l'école d'escalade
2. Le calendrier remis à la famille est un prévisionnel qui pourra subir quelques modifications qui seront aussitôt communiquées. Toute absence doit faire l'objet d'une information préalable. De la fréquence d'absence peut découler une rupture de relation. Dans ce cas de figure aucune réclamation de remboursement ne pourra être admise.
3. Le club s'engage en contre partie à réaliser la totalité du calendrier prévu à l'exception de cas de force majeure. (exemple : maladie du professionnel responsable de la formation.) et s'efforcera sans y être obligé de mettre en place des séances de substitutions
4. Les parents ou responsables des jeunes s'engagent à favoriser la pratique de l'école en acceptant de réaliser un certain nombre de conduites (covoiturage) par an des jeunes sur le site de leur pratique. (Région nord et Belgique).
5. En cas de compétitions ou de participation à des événements extérieurs les dates seront diffusées dès leur parution. Le coût de l'inscription à chaque compétition est en sus des frais de l'école il est à régler par chaque participant. L'inscription à la fédération délégataire le cas échéant serait prise en charge par le CAF de Lille. Le jeune qui s'inscrit dans le circuit compétition fédérale s'engage à participer pour une saison complète.
6. Le coût demandé pour l'inscription à l'école représente une part du salaire du professionnel. Les frais d'hébergement, d'alimentation, de déplacement seront demandés au coup par coup et à prix coûtant.
7. L'inscription et la participation à l'école induit une certaine discipline. Le respect permanent des consignes données par les cadres, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, est indispensable. Tout manquement à ce principe, notamment quand il s'agit de règle de sécurité, expose son auteur au renvoi de l'école et/ou à l'interdiction de participer à tout ou partie des activités. Il ne sera procédé dans ce cas à aucun remboursement d'aucune sorte.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Nom

Prénom

Barrer les mentions inutiles ou cocher la case correspondante

Date :
Signature du jeune :